

COMMENT AIDER MON FRÈRE ET SES ENFANTS?

Par 2j2y2b Postée le 27/10/2019 11:03

Comment aider mon frère et ses enfants?

mon frère est alcoolique, à 50 ans, il ne travaille plus depuis 10 ans environ, il est divorcé et a 3 enfants ados et jeune adulte.

Comme tous nous avons essayé, mais jamais il n'a vraiment reconnu sa maladie, pour lui chaque fois il ne s'agit que d'un simple écart de conduite. Sa fierté l'empêche de reconnaître sa dépendance.

"j'ai déconné ce jour là"

"si je ne bois pas en ce moment c'est parce que j'en ai la volonté, les médicaments n'y sont pour rien"

je lui ai dit, écrit, que le vrai courage est d'admettre sa maladie pour lutter contre ; je lui ai dit et écrit que c'était une maladie et qu'il n'avait pas à se sentir coupable, que l'important était de se soigner correctement. ..

aujourd'hui, il fête ses 50 ans, son fils aîné 21 ans, a relaté les derniers mois à mon fils (même âge) ;

j'avais coupé les ponts pour nous préserver, moi mon mari et mes enfants. et aussi par impuissance, nous sommes devenus les ennemis qui veulent lui voler ses enfants, qui l'accusent à tort de boire...

il a reçu une belle somme d'argent suite au décès de notre mère en janvier dernier, et se trouve dans la capacité de s'approvisionner en alcool comme il le souhaite. Il boit donc énormément, ses fils (21 et 17 ans) l'ont trouvé ivre , nu sur son canapé et ont été obligés de l'aider à s'habiller car il n'y arrivait pas seul. Je ne sais plus quoi faire , pour lui et je pense sincèrement qu'il ne m'écouterait plus, mais je suis aussi très inquiète pour mes neveux et nièce. Comment nous faire aider, accompagner??

Mise en ligne le 29/10/2019

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude concernant votre frère et ses enfants.

Vouloir faire admettre ou prendre conscience d'une consommation à une personne ayant une dépendance ne porte en effet souvent pas les fruits escomptés.

Pouvoir se positionner par rapport à une personne ayant une dépendance n'est pas toujours simple à comprendre. Il ne s'agit pas de ne rien dire ni de se focaliser pour convaincre la personne à des soins car cela peut l'amener à se refermer sur elle et à refuser de voir le problème.

Il existe des aides et consultations proposées aux proches dans des centres de soins en addictologie. Les consultations sont proposées par des psychologues ou travailleurs sociaux et sont gratuites, individuelles et confidentielles. Ces consultations permettent de trouver le positionnement le mieux adapté dans la relation avec les personnes dépendantes et leur entourage. Cela vous permettrait également de réfléchir avec ses professionnels à des éventuelles aides qui permettraient à votre frère d'avoir des consultations plus contrôlées, à travers par exemple des dispositifs tels que les mesures de protection juridiques des personnes ayant une perte d'autonomie.

Les enfants de la personne alcoolodépendante peuvent également demander des consultations individuelles dans ces centres afin de les aider à évacuer les tensions générées qui pourraient les conduire à ressentir un mal-être ou à se sentir la mission de les aider et sauver alors que cela revient à la personne elle-même. Le sentiment d'impuissance de l'entourage peut être fort impactant pour les enfants et leur évolution psychique.

Vous pourrez trouver les adresses de ces centres de soins en addictologie proposant des consultations à l'entourage dans notre rubrique « adresses utiles » en sélectionnant le critère « soutien individuel » après avoir entré une ville ou un département. Vous pouvez également faire une demande d'orientation auprès de nos écoutes.

Il existe également des groupes de paroles spécifiquement proposés aux enfants de personnes dépendantes. Cela est proposé par l'association « Al-Anon – Al-Ateen » que vous pourrez trouver sur internet.

Notre service propose également un soutien ponctuel ou des conseils par téléphone de 8h à 2h, 7j/7j ou par chat de 14h à minuit 7j/7j. L'appel est anonyme et gratuit. Vos neveux, nièces pourraient nous contacter, ainsi que vous, votre frère ou d'autres membres de la famille.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Adresses utiles du site Alcool info service
- Al-Anon Al-Ateen